



**MINISTÈRE
DU BUDGET**

RAPPORT D'EXÉCUTION DE LA LOI DE FINANCES 2026 AU PREMIER SEMESTRE

Doc.n° 3

Kinshasa
Septembre 2026

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	i
LISTE DES ACRONYMES.....	ii
INTRODUCTION	4
I. CONTEXTE D'ELABORATION, STRUCTURE ET EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES 2026	7
1.1. Contexte d'élaboration.....	7
1.2. Structure de la Loi de Finances 2026	8
1.3. Exécution de la Loi de Finances à fin juin 2026	9
II. EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES A FIN JUIN 2026.....	12
2.1. Recettes mobilisées.....	12
2.1.1. Recettes du Budget Général.....	14
2.1.1.1. Recettes internes du Budget.....	14
2.1.2. Recettes des Budgets annexes.....	27
2.1.3. Recettes des Comptes Spéciaux	28
2.2. Dépenses exécutées.....	29
III. ANALYSE DU SOLDE BUDGETAIRE	39
IV. ANALYSE DE L'IMPACT DES RISQUES BUDGETAIRES SUR L'EXECUTION DU BUDGET.....	40
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	41
V. PERSPECTIVES A FIN DECEMBRE 2026.....	42
5.1 Perspectives d'exécution des recettes	42
5.2 Perspectives des dépenses	42

LISTE DES ACRONYMES

BAD	: Banque Africaine de Développement
CPCM	: Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique
DGDA	: Direction Générale des Douanes et Accises
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGRAD	: Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et des Participations
DGPPB	: Direction Générale des Politiques et Préparation Budgétaire
ETD	: Entité Territoriale Décentralisée
FC	: Franc Congolais
FEC	: Facilité Elargie de Crédit
FONER	: Fonds National d'Entretien Routier
FRD	: Facilité pour la Résilience et la Durabilité
IPR	: Impôt Professionnel sur les Rémunérations
PGAI	: Plateforme de Gestion de l'Aide des Investissements
PIB	: Produit Intérieur Brut
RDC	: République Démocratique du Congo
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Indicateurs macroéconomiques 2026-2027
Tableau 2	Structure de la Loi de finances 2026
Tableau 3	Recettes du Budget du pouvoir central à fin juin 2026
Tableau 4	Recettes des douanes et accises à fin juin 2026
Tableau 5	Recettes des impôts à fin juin 2026
Tableau 6	Recettes de la DGRAD hors pétroliers producteurs
Tableau 7	Recettes des pétroliers producteurs à fin juin 2026
Tableau 8	Recettes extérieures à fin juin 2026
Tableau 9	Recettes des Budgets annexes à fin juin 2026
Tableau 10	Exécution des Comptes spéciaux à fin juin 2026
Tableau 11	Dépenses du Budget général par rubrique à fin juin 2026
Tableau 12	Dépenses Exceptionnelles sur ressources propres
Tableau 13	Dépenses de la dette publique et financière
Tableau 14	Exécution des Investissements sur ressources propres à fin juin 2026
Tableau 15	Exécution physique du volet 1 à fin juillet 2026

INTRODUCTION

Dans le cadre du renforcement de la transparence, de la redevabilité et de la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques, il est prévu l'élaboration du rapport d'exécution à mi-parcours, l'un des documents qui accompagne le projet de loi de finances de l'année selon les prescrits de l'article 79 de la LOFIP.

Il porte sur le suivi et l'évaluation de l'exécution de la loi de finances de l'année. Il vise à apprécier le niveau de mise en œuvre des politiques publiques et des priorités gouvernementales à travers l'évolution des recettes mobilisées, des dépenses exécutées et du solde budgétaire.

L'analyse à fin juin constitue un outil d'aide à la décision permettant d'évaluer le rythme d'exécution du budget, d'identifier les écarts entre les prévisions et les réalisations, d'en analyser les principaux facteurs explicatifs et de dégager, le cas échéant, les mesures correctives nécessaires pour améliorer les performances au second semestre. Elle fournit également des éléments utiles à l'amélioration de la programmation budgétaire et à la préparation de la Loi de finances 2027.

Ce rapport s'appuie principalement sur les données des états de suivi budgétaires (ESB) à fin juin 2026 pour les dépenses. Il examine le niveau d'exécution des crédits par rapport aux dotations autorisées, en mettant en évidence les rubriques budgétaires, tandis que les informations communiquées par les Administrations financières servent à l'analyse des recettes. Celle-ci porte sur les principaux actes générateurs et catégories de ressources, en tenant compte notamment des mesures fiscales ayant influencé leur mobilisation au cours de la période.

Il intègre également les données relatives aux Budgets Annexes et aux Comptes Spéciaux, afin de fournir une appréciation globale de l'exécution de la Loi de finances de l'exercice 2026 et la cohérence entre les ressources mobilisées, les dépenses exécutées et les objectifs de politique publique.

Ainsi, le présent rapport permet d'apprécier les performances de l'exécution budgétaire au premier semestre 2026, d'en dégager les principaux enseignements et d'identifier les actions nécessaires à l'amélioration de la mobilisation des recettes, à la maîtrise et à l'efficacité des dépenses publiques, ainsi qu'à la préservation des équilibres budgétaires.

Outre l'introduction et la conclusion, le rapport est structuré de la manière ci-après :

1. Contexte d'élaboration, structure et exécution de la Loi de Finances 2026 ;
2. Exécution de la Loi de finances à fin juin 2026 ;
3. Analyse du solde budgétaire ;
4. Analyse de l'impact des risques budgétaires sur l'exécution du budget ;
5. Perspectives d'exécution du budget à fin décembre 2026.

RESUME EXECUTIF

Au premier semestre 2026, l'exécution budgétaire s'est inscrite dans un contexte marqué par des besoins importants de financement liés aux priorités sécuritaires, sociales et d'investissement ainsi que par la nécessité de préserver les équilibres macroéconomiques et la soutenabilité de la dette.

Pour l'amélioration de la mobilisation des recettes internes, l'élargissement de l'assiette fiscale et la poursuite des réformes des Administrations financières ont été les leviers essentiels activés pour l'atteinte des assignations. De même, la première émission d'Eurobond mobilisant **1.25 milliards de dollars USD** sur les marchés internationaux constitue un financement additionnel mobilisé pour la réalisation des projets structurants notamment dans le secteur des infrastructures, de transport et de l'énergie. Le Gouvernement s'est engagé à assurer la transparence des opérations d'endettement et à soumettre toute émission d'Eurobond à l'autorisation préalable du Parlement.

A fin juin 2026, les recettes mobilisées au titre du Budget général se sont chiffrées à **21.652,9 milliards de FC** contre une prévision linéaire de l'ordre de **24.484,6 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **88,4%**. Elles sont constituées des recettes internes de **15.949,7 milliards de FC** et des recettes extérieures de **5.703,2 milliards de FC**.

En ce qui concerne les dépenses du Budget Général, elles sont exécutées à **19.923,3 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **22.710,4 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **87,7%**.

Le solde budgétaire intérieur affiche un déficit de **627,4 milliards de FC**. Il résulte de l'écart entre les recettes courantes, après déduction des recettes extérieures tirées d'Eurobonds, soit **14.339,6 milliards de FC**, et les dépenses du Budget général nettes de la dette extérieure, des frais financiers extérieurs, des investissements sur ressources extérieures et des dépenses exceptionnelles extérieures, chiffrées à **14.967,0 milliards de FC**. Ce résultat s'explique par la différence de périmètre entre les deux soldes : l'apport des dons améliore le solde global, tandis que les opérations intérieures demeurent déficitaires.

En perspectives, il sied d'envisager que l'exécution des dépenses doit, pour sa part, concilier la prise en charge des priorités nationales avec la maîtrise des charges récurrentes et l'amélioration de la qualité de la dépense en accordant une attention particulière aux dépenses d'investissement et aux programmes à fort impact socio-économique, tel que le Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T), qui constitue un important levier de développement des infrastructures et d'amélioration de l'accès aux services de base dans les territoires.

L'enjeu est de renforcer le lien entre les ressources mobilisées, les crédits exécutés et les résultats effectivement obtenus sur le terrain.

L'analyse à mi-parcours appelle également à une vigilance accrue sur les risques budgétaires, notamment ceux liés à une éventuelle baisse des recettes, à une évolution des cours des matières premières, au coût et au refinancement de la dette, aux garanties accordées par l'État et aux éventuels engagements hors budget. Le cadre d'analyse des risques budgétaires en RDC met en exergue les risques présentant une criticité élevée pour leur gestion ; il s'agit des risques sécuritaires (baisses des recettes courantes et pression sur les dépenses sécuritaires), des risques liés aux catastrophes naturelles et des risques sanitaires (survenance de la fièvre hémorragique Ebola).

I. CONTEXTE D'ELABORATION, STRUCTURE ET EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES 2026

1.1. Contexte d'élaboration

La Loi de finances pour l'exercice 2026 a été élaborée dans un contexte marqué par la révision, en cours d'exercice, des hypothèses et des priorités budgétaires initialement retenues pour 2025. La Loi de finances de l'exercice 2025 avait été conçue dans un contexte d'optimisme prudent, avec des perspectives de croissance principalement soutenues par le secteur extractif et les services. Elle visait notamment à consolider la mobilisation des recettes publiques, à financer les projets d'investissement prioritaires inscrits dans le Programme d'Actions du Gouvernement et à poursuivre les efforts en matière d'infrastructures, de santé et d'éducation, tout en préservant la soutenabilité des finances publiques.

L'évolution de la conjoncture au cours du premier semestre 2025 a conduit à une réévaluation de certaines hypothèses initiales. La persistance des tensions sécuritaires dans l'Est de la RDC a notamment exercé une pression accrue sur les finances publiques et sur les priorités de l'action gouvernementale. À ces contraintes internes se sont ajoutées les incertitudes liées à l'environnement économique international, notamment l'évolution des marchés des matières premières. Le programme économique et financier soutenu par le FMI a lui-même été adapté afin de tenir compte de ces nouvelles réalités.

C'est dans ce contexte qu'est intervenue la Loi de finances rectificative n°25/044 du 28 juin 2025, destinée à actualiser les prévisions budgétaires et à adapter l'allocation des ressources aux nouvelles contraintes de l'exercice. Cette révision a notamment permis de tenir compte de l'évolution de la situation sécuritaire et des besoins prioritaires de l'État, tout en maintenant les efforts de mobilisation des recettes et de maîtrise des dépenses. La préparation de la Loi de finances 2026 s'est ainsi inscrite dans une logique de consolidation et d'adaptation de la politique budgétaire, de préservation des équilibres macroéconomiques et d'orientation davantage des ressources publiques vers les secteurs prioritaires, notamment la sécurité, les infrastructures, la santé, l'éducation et l'agriculture.

Par ailleurs, le cadre budgétaire de 2026 s'inscrit dans le programme triennal conclu avec le FMI. En effet, en janvier 2025, le Conseil d'administration du FMI avait approuvé pour la RDC un accord de 38 mois au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), d'un montant de **1,729 milliard de USD**, ainsi qu'un accord de 38 mois au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), d'un montant de **1,038 milliard de USD**. Ces programmes visent notamment à préserver la stabilité macroéconomique, à créer un espace budgétaire pour les dépenses prioritaires, à renforcer la gouvernance

et à accroître la résilience de l'économie face aux chocs, tel que le changement climatique.

Plutôt que de constituer une simple reconduction des orientations antérieures, la Loi de finances 2026 traduit une volonté d'adapter la politique budgétaire aux réalités économiques, sécuritaires et sociales du pays. Elle s'inscrit dans une perspective de mobilisation accrue des ressources internes et de financement des priorités nationales, tout en tenant compte des engagements pris dans le cadre des programmes soutenus par le FMI.

Les indicateurs macroéconomiques ayant contribué à l'élaboration de la Loi de finances pour l'exercice 2026 se présentent comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : indicateurs macroéconomiques 2026

Cadrage macroéconomique	2026	
	VOTE	LFR
Taux de croissance	5,3%	5,6%
Taux d'inflation moyen	4,4%	3,5%
Taux de croissance mine	5,0%	6,7%
Taux de change moyen (FC/USD)	2 467,0	2 290,0
Taux de change fin période (FC/USD)	2 634,1	2 398,5
PIB nominal en milliards FC	269 291,9	278 612,3
PIB nominal en dollars USD	109,2	121,7

Source : Loi de finances 2026

1.2. Structure de la Loi de Finances 2026

Le budget du pouvoir central de l'exercice 2026 est élaboré et voté en équilibre, en recettes et en dépenses, à hauteur de **54.335,8 milliards de FC** tel que renseigné dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Structure de la Loi de Finances 2026

N°	Rubrique	BUDGET 2026
I.	RECETTES	50.866.348.362.786
I.1.	BUDGET GENERAL	45.420.798.895.981
1	RECETTES INTERNES	37.078.609.152.375
2	RECETTES EXTERIEURES	8.342.189.743.606
I.2.	BUDGETS ANNEXES	892.065.836.164
I.3.	COMPTES SPECIAUX	4.553.483.362.786
II.	DEPENSES	50.866.348.362.786
II.1.	BUDGET GENERAL	45.420.798.895.981
1	DETTE PUBLIQUE EN CAPITAL	2.011.321.662.288
2	FRAIS FINANCIERS	1.153.387.500.000
3	DEPENSES DE PERSONNEL	13.654.929.632.167
4	BIENS ET MATERIELS	5.276.391.558.979
5	TRANSFERT ET SUBVENTIONS	4.538.076.884.471
6	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	10548.341.387.848
7	DEPENSES EXCEPTIONNELLES	8.238.350.270.228
II.2.	BUDGETS ANNEXES	892.065.836.164
II.3.	COMPTES SPECIAUX	4.553.483.362.786

Source : Loi de finances de l'exercice 2026

1.3. Exécution de la Loi de Finances à fin juin 2026

L'exécution de la Loi de finances de l'exercice 2026 intervient dans un contexte national et international particulièrement complexe, caractérisé par la persistance des tensions sécuritaires dans l'Est du pays avec tous ses corolaires dont les pressions humanitaires, l'évolution de l'environnement géopolitique international ainsi que la nécessité de préserver les équilibres macroéconomiques et la soutenabilité des finances publiques.

1. Sur le plan sécuritaire, humanitaire et sanitaire

L'exécution du budget 2026 demeure fortement influencée par la situation sécuritaire dans l'Est du pays. La persistance des conflits armés dans les provinces du Nord-Kivu, Sud Kivu et de l'Ituri continue d'exercer une pression importante sur les finances publiques, en raison de l'accroissement des besoins en matière de défense, de sécurité, d'assistance humanitaire et de prise en charge des populations affectées.

Au-delà du contexte national, l'environnement géopolitique international demeure marqué par la poursuite de la guerre russo-ukrainienne et par les tensions au Moyen-Orient lesquelles crises affectent les prix internationaux de l'énergie, des denrées alimentaires et des matières premières, ainsi que les conditions de financement extérieur.

2. Sur le plan diplomatique et politique

Face à la persistance de la crise sécuritaire dans l'Est, les autorités congolaises poursuivent une stratégie diplomatique visant à mobiliser le soutien de la communauté internationale et à rechercher une solution durable au conflit en s'appuyant notamment sur les accords conclus le 27 juin 2025 et le 04 décembre 2025 à Washington DC entre la RDC et le Rwanda, dans le cadre des efforts visant à promouvoir la paix et la stabilité dans la région des Grands Lacs.

3. Sur le plan des finances publiques

Sur le plan budgétaire, l'exercice 2026 s'exécute dans un environnement caractérisé par une forte sollicitation des ressources publiques. L'augmentation des dépenses liées à la sécurité et à l'aide humanitaire intervient alors que le Gouvernement doit simultanément préserver les crédits destinés aux investissements, aux services sociaux de base et aux programmes prioritaires de développement.

4. Sur le plan du partenariat avec le Fonds Monétaire International

Le cadre macroéconomique de l'exercice 2026 s'inscrit dans la mise en œuvre des programmes conclus avec le FMI le 15 janvier 2025. Ces programmes comprennent un accord de trois ans au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC), d'un montant d'environ **1,73 milliard de USD**, ainsi qu'un programme de trois ans au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), d'environ **1,04 milliard de USD**, montants correspondant à ceux approuvés par le Conseil d'Administration du FMI. Le programme soutenu par la FEC visant notamment à préserver la stabilité macroéconomique, à renforcer la mobilisation des recettes intérieures, à améliorer la gestion des finances publiques et à créer progressivement l'espace budgétaire nécessaire au financement des priorités nationales. La FRD, quant à elle, accompagne les réformes destinées à renforcer la résilience de l'économie congolaise face aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, tout en favorisant l'intégration des considérations climatiques dans les politiques publiques et la gestion des investissements publics. En juin 2026, le Conseil d'Administration du FMI a achevé la troisième revue de l'accord au titre de la FEC et la deuxième revue au titre de la FRD. Cette évaluation a permis de nouveaux décaissements d'environ **348,5 millions de USD** portant les décaissements cumulés au titre de la FEC à environ **1,03 milliard de USD**.

5. Sur le plan macroéconomique et monétaire

Malgré les contraintes sécuritaires et géopolitiques, l'économie congolaise a fait preuve d'une certaine résilience. L'activité économique demeure notamment soutenue par la performance du secteur extractif et par le renforcement progressif du secteur non extractif.

6. Incidences sur l'exécution de la Loi de finances 2026

L'exécution de la Loi de finances 2026 se fait dans un contexte où les impératifs de sécurité et de stabilité nationale doivent être conciliés avec les objectifs de développement économique et social mettant en difficulté la capacité de l'État à répondre à l'urgence sécuritaire, humanitaire et sanitaire (résurgence de la maladie à virus EBOLA) tout en préservant les ressources nécessaires au financement des investissements et des services publics essentiels.

II. EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES A FIN JUIN 2026

La situation préoccupante dans l'Est de la République, conjuguée aux répercussions de la guerre russo-ukrainienne et aux tensions au Moyen-Orient, a exercé une forte pression sur les finances publiques au cours de la période sous examen, contraignant le Gouvernement à envisager l'élaboration d'une Loi de Finances rectificative pour l'exercice 2026. Néanmoins, grâce à la poursuite d'une politique macroéconomique prudente, à un suivi rigoureux de l'exécution budgétaire et au dynamisme de la mobilisation des recettes domestiques, les équilibres fondamentaux ont été préservés. Cette résilience demeure toutefois vulnérable aux fluctuations des cours internationaux des matières premières.

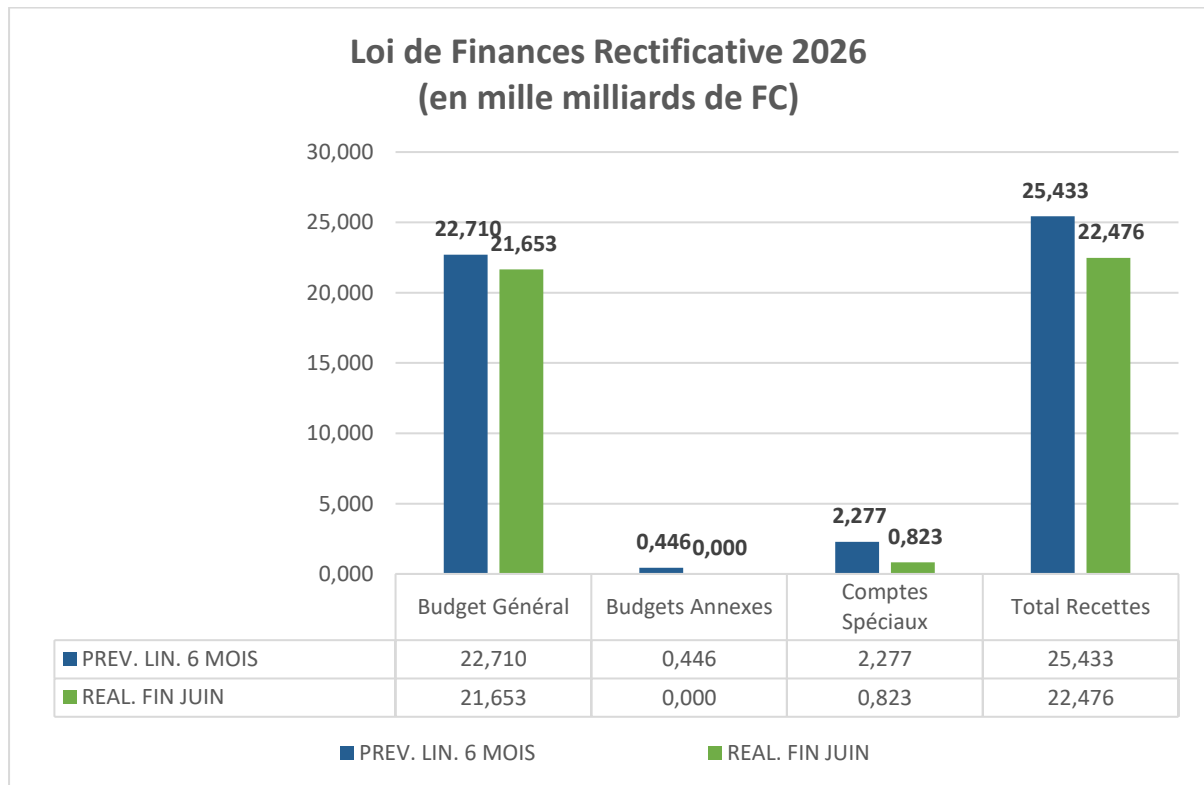
À fin juin 2026, l'exécution du budget enregistre des recettes de **22.476,1 milliards de FC** contre des dépenses de **20.746,5 milliards de FC**, soit un excédent dans l'équilibre ressources-emplois de **1.729,6 milliards de FC** et un solde budgétaire intérieur déficitaire de l'ordre de **627,4 milliards de FC**.

2.1. Recettes mobilisées

Les recettes publiques ont été mobilisées à hauteur de **22.476,1 milliards de FC** à fin juin 2026, soit un taux de réalisation de **88,4%**, par rapport aux assignations linéaires de **25.433,2 milliards de FC**. Elles sont ventilées comme suit :

- Budget Général : **21.652,9 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **95,3%** par rapport aux assignations linéaires de **22.710,4 milliards de FC** ;
- Budgets Annexes : **28 millions de FC** contre les prévisions linéaires de **446,0 milliards de FC** ;
- Comptes Spéciaux : **823,2 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **36,2%** par rapport aux prévisions de **2.276,7 milliards de FC**.

Graphique 1 : Structure de réalisation à mi-parcours des recettes



Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juin 2026

Le tableau 3 ci-après indique le niveau de réalisation des recettes par grande nature.

Tableau 3 : Recettes du budget du pouvoir central à fin juin 2026

N°	RUBRIQUES	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2026			
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUN	TAUX REAL
I.	BUDGET GENERAL	45 420 798 895 981	22 710 399 447 991	21 652 889 223 797	95,3
I.1	RECETTES INTERNES	37 078 609 152 375	18 539 304 576 188	15 949 706 769 688	86,0
A.	RECETTES COURANTES	34 819 169 455 276	17 409 584 727 638	14 655 403 749 688	84,2
	Recettes des Douanes et Accises (DGDA)	8 299 629 688 549	4 149 814 844 274	3 770 473 651 300	90,9
	Recettes des Impôts (DGI)/ HORS PETROLIERS PRODUCTEURS	19 851 292 080 412	9 925 646 040 206	8 165 347 509 595	82,3
	RECETTES NON FISCALES	<u>6 039 884 010 845</u>	<u>3 019 942 005 422</u>	<u>2 549 880 034 473</u>	84,4
	DGRAD/ Hors Pétroliers	5 094 990 580 669	2 547 495 290 334	2 509 851 034 473	98,5
	Autres Recettes /NON FISCALES	<u>944 893 430 176</u>	<u>472 446 715 088</u>	<u>40 029 000 000</u>	<u>8,5</u>
	Royalties (Contrat chinois)	749 893 430 176	374 946 715 088	0	0,0
	Autres recettes	195 000 000 000	97 500 000 000	40 029 000 000	41,1

N°	RUBRIQUES	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2026			
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUN	TAUX REAL
	PETROLIERS PRODUCTEURS	628 363 675 470	314 181 837 735	169 702 554 319	54,0
	<i>DGI</i>	<i>248 707 919 588</i>	<i>124 353 959 794</i>	<i>65 077 347 139</i>	<i>52,3</i>
	<i>DGRAD</i>	<i>379 655 755 882</i>	<i>189 827 877 941</i>	<i>104 625 207 180</i>	<i>55,1</i>
B.	RECETTES EXCEPTIONNELLES	2 259 439 697 099	1 129 719 848 550	1 281 426 000 000	113,4
C.	FONDS DE CONCOURS POUR LA GUERRE			12 877 000 000	
I.2	RECETTES EXTERIEURES	8 342 189 743 606	4 171 094 871 803	5 703 182 454 109	136,7
	RECETTES EXTERIEURES D'APPUI BUDGETAIRES	2 762 406 885 671	1 381 203 442 836	1 203 843 510 815	87,2
	Emprunt programme	2 558 234 512 390	1 279 117 256 195	1 100 046 510 815	86,0
	Dons budgétaires	204 172 373 281	102 086 186 641	103 797 000 000	101,7
	RECETTES EXTERIEURES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	5 579 782 857 935	2 789 891 428 968	4 499 338 943 294	161,3
	Dons projets	1 718 850 258 921	859 425 129 461	2 138 205 056 492	248,8
	Emprunts projets	2 356 516 766 870	1 178 258 383 435	2 045 356 008 136	173,6
	Eurobond	1 504 415 832 144	752 207 916 072	315 777 878 666	42,0
II.	BUDGET ANNEXES	892 065 836 164	446 032 918 082	26 858 500	0,00
III.	COMPTES SPECIAUX	4 553 483 630 641	2 276 741 815 321	823 199 776 009	36,2
	TOTAL RECETTES	50 866 348 362 786	25 433 174 181 393	22 476 115 858 306	88,4

Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juin 2026

2.1.1. Recettes du Budget Général

Les recettes du Budget général réalisées à fin juin 2026 de l'ordre de **21.652,9 milliards de FC** sont constituées des recettes internes de **15.949,7 milliards de FC** et des recettes extérieures de **5.703,1 milliards de FC**.

2.1.1.1. Recettes internes du Budget

Les recettes internes mobilisées à fin juin 2026 à hauteur de **15.949,7 milliards de FC** contre les assignations linéaires de **18.539,3 milliards de FC**, représentent un taux de réalisation de **86,0%**. Elles sont constituées des recettes courantes, des recettes exceptionnelles, ainsi que les recettes de fonds de concours pour la guerre.

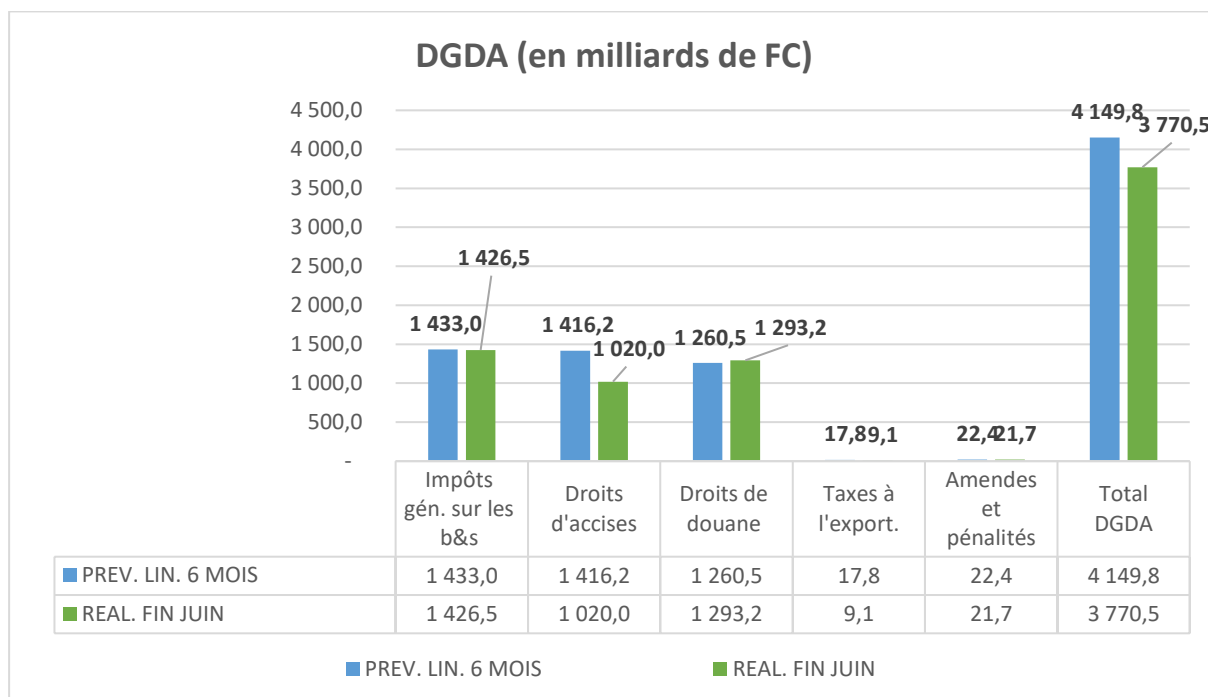
Les recettes courantes, de l'ordre de **14.655,4 milliards de FC**, ont atteint un taux de réalisation de **84,2%** au regard de leurs assignations linéaires chiffrées à **17.409,6 milliards FC**. Elles comprennent les recettes des douanes et accises, les recettes des impôts, les recettes non fiscales ainsi que les recettes des pétroliers producteurs.

a. Recettes des douanes et accises

Les recettes des douanes et accises mobilisées à fin juin 2026 se chiffrent à **3.770,5 milliards de FC**. Comparées à leurs prévisions linéaires fixées à **4.149,8 milliards de FC**, elles accusent un taux de réalisation de **90,9%**. Elles sont constituées de :

- Taxe sur la valeur ajoutée à l'importation de l'ordre de **1.426,5 milliards de FC** contre les assignations linéaires de **1.433,0 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **99,5%** ;
- Droits d'accises : **1.020,0 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **1.416,2 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **72,0%** ;
- Droits de douanes et autres droits à l'importation : **1.293,2 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **1.260,5 milliards de FC**, soit un taux de réalisation **102,6%** ;
- Taxes à l'exportation : **9,1 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **17,8 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **51,1%** ;
- Amendes et pénalités : **21,7 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **22,4 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **97,0%**.

Graphique 2 : Graphique des recettes des douanes et accises



Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juin 2026

Ces réalisations sont présentées par nature dans le tableau n° 4 ci-après :

Tableau 4 : Recettes des douanes et accises à fin juin 2026

N°	NATURE DES RECETTES	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2026			
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUIN	TAUX REAL
I.	Impôts généraux sur les biens et services	2 866 054 955 571	1 433 027 477 785	1 426 549 877 097	99,5
II.	Droits d'accises	2 832 310 336 256	1 416 155 168 128	1 019 966 112 530	72,0
	Intérieur	1 964 973 185 642	982 486 592 821	800 432 916 428	81,5
	Importation	867 337 150 614	433 668 575 307	219 533 196 102	50,6
III.	Droits de douane et autres droits à l'importation	2 520 986 267 346	1 292 850 591 954	1 293 176 618 354	102,6
	Droit de Douane	2 520 973 690 676	1 260 486 845 338	1 292 850 591 954	102,6
	Autres Droits à l'importation	12 576 670	6 288 335	326 026 400	0,0
IV	Taxes à l'exportation	35 556 767 072	17 778 383 536	9 083 591 991	51,1
	Droits de sortie minerais	1 747 347 315	873 673 657	520 949 239	59,6
	Droits de sortie des produits agricoles et végétaux	33 809 419 757	16 904 709 878	8 562 642 751	50,7
V.	Amendes et pénalités	44 721 362 305	22 360 681 152	21 697 911 329	97,0
TOTAL		8 299 629 688 549	4 149 814 844 274	3 770 473 671 300	90,9

Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juin 2026

Les niveaux des réalisations respectivement de **105%** par rapport à la loi de finances initiale et **90,9%** pour la loi de finances rectificative, observés sur les recettes de douanes et accises sont dus aux facteurs ci-après :

- l'apport des mesures portant sur l'exclusion de la subvention pétrolière dans le secteur minier ;
- l'imposition de l'acide sulfurique aux droits d'accises ;
- l'effort de service impulsé par l'émulation des directions provinciales matérialisé par la signature des contrats de performances entre la Direction Générale et les Directions provinciales.

Toutefois, la non application de certaines mesures et la promulgation tardive de la loi de finances rectificative ont entravé la mobilisation des recettes au premier semestre. Il s'agit notamment de :

- l'exclusion de la subvention pétrolière dans le secteur des brassicoles,

télécommunication, forestier ;

- l'imposition aux droits d'accises aux taux de droit commun des carburants importés par les miniers et leurs sous-traitants ;
- l'application des nouveaux taux prévus dans la loi de finances rectificative.

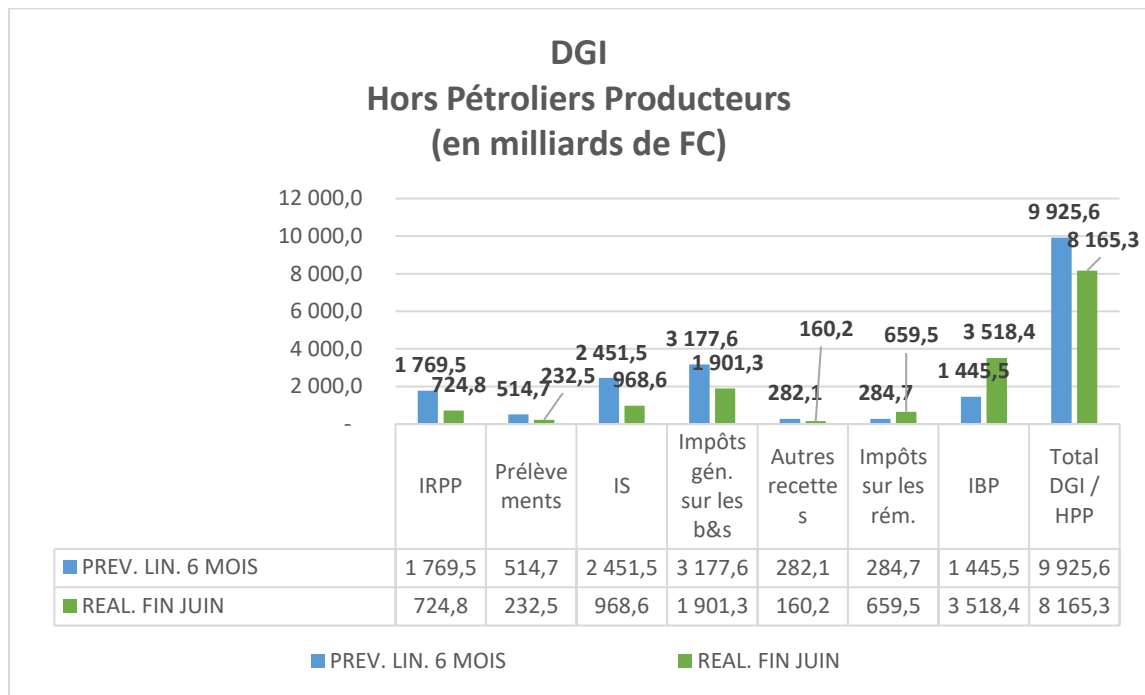
b. Recettes des impôts

Les recettes des impôts hors pétroliers producteurs collectées à fin juin 2026 se chiffrent à **8.165,3 milliards de FC**. Par rapport aux prévisions linéaires de **9.925,6 milliards de FC**, elles accusent un taux de réalisation de **82,3%**.

Elles sont ventilées comme suit :

- Impôts sur les revenus des personnes physiques : **724,8 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **1.769,5 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **41,0%** ;
- Prélèvements : **232,5 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **514,7 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **45,2%** ;
- Impôts sur les sociétés et autres revenus des sociétés : **968,6 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **2.451,5 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **39,5%** ;
- Impôts généraux sur les biens et services : **1.901,3 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **3.177,6 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **59,8%** ;
- Autres recettes : **160,2 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **282,1 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **56,8%** ;
- Impôts professionnels sur les rémunérations : **659,5 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **284,7 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **231,7%** ;
- Impôts sur les bénéfices et profits : **3.518,4 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **1.445,5 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **243,4%**.

Graphique 3 : recettes des Impôts hors pétroliers producteurs



Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juin 2026

Les détails y relatifs sont repris dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5 : Recettes des impôts à fin juin 2026

N°	NATURE DES RECETTES	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2026			
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUIN	TAUX REAL
I.	IMPOTS SUR LES REVENUS DES PERSONNES PHYSIQUES	3 538 920 710 953	1 769 460 355 476	724 782 277 632	41,0
	IRPP revenus salariaux et assimilés	2 917 092 221 919	1 458 546 110 960	677 229 420 032	46,4
	IRPP au titre de revenu des capitaux mobiliers	616 923 847 357	308 461 923 678	47 221 226 166	15,3
	IRPP au titre de plus-values réalisées par les personnes physiques	1 885 688 090	942 844 045	8 997 181	1,0
	IRPP personnel domestique et des microentreprises	444 060 000	222 030 000	0	0,0
	IRPP sur les bénéfices/régime réel	2 574 893 587	1 287 446 793	185 245 024	14,4
	IRPP sur les bénéfices des entreprises de petite taille	0	0	137 389 228	
II	PRELEVEMENT	1 029 443 794 136	514 721 897 068	232 546 487 476	45,2

N°	NATURE DES RECETTES	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2026			
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUIN	TAUX REAL
	PEEEPE (Prélèvement Exceptionnel à charge des Entreprises Employant un Personnel Expatrié)	565 934 958 072	282 967 479 036	68 277 878 854	24,1
	PSPPNR (Prélèvement sur les Sommes payées aux Prestataires de Services Non-Résidents)	301 160 455 180	150 580 227 590	79 469 168 126	52,8
	PSRCMVPNR (Prélèvement sur les Revenus des Capitaux Mobiliers versés à des Personnes Non Résidentes)	162 348 380 883	81 174 190 442	84 799 440 497	104,5
III	IMPÔTS SUR LES SOCIETES ET AUTRES REVENUS DES SOCIETES	4 903 064 506 864	2 451 532 253 432	968 608 757 829	39,5
	IS des Grandes et Moyennes entreprises non pétrolières de production	4 432 711 215 528	2 216 355 607 764	343 782 476 746	15,5
	Impôt Spécial sur les profits Excédentaires (ISPE)	470 353 291 337	235 176 645 668	624 826 281 083	265,7
IV	IMPÔTS ET TAXES SUR LES BIENS ET SERVICES	6 355 259 685 379	3 177 629 842 689	1 901 257 374 760	59,8
	Taxe sur la Valeur Ajoutée	6 355 259 685 379	3 177 629 842 689	1 901 257 374 760	59,8
V	AUTRES RECETTES	564 237 778 702	282 118 889 351	160 219 792 786	56,8
	Immatriculations des véhicules	5 151 657 875	2 575 828 938	1 759 827 442	68,3
.	Vente des imprimés	862 839 250	431 419 625	998 014 465	231,3
	Amendes et pénalités	558 223 281 577	279 111 640 788	157 461 950 879	56,4
	TOTAL (I+II+III+IV+V)	16 390 926 476 034	8 195 463 238 017	3 987 405 693 302	48,7
	RECETTES DES IMPOTS CEDULAIRES/REVENU 2025 ET RESIDUELLES	3 460 365 604 378	1 730 182 802 189	4 177 941 816 293	241,5
	IMPOTS SUR LES REMUNERATIONS	569 404 997 152	284 702 498 576	659 543 856 807	231,7
	IMPÔTS SUR LES BENEFICES ET PROFITS ET SUR LES REVENUS DES CAPITAUX MOBILIERS	2 890 960 607 226	1 445 480 303 613	3 518 397 959 485	243,4
	TOTAL GENERAL	19 851 292 080 412	9 925 646 040 206	8 165 347 509 595	82,3

Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juin 2026

Il s'observe une régression dans l'appréciation des performances des recettes des impôts, principalement expliquée par le fait que les attentes des réalisations au titre d'impôts sur les biens et services (TVA) accusent un écart considérable par rapport aux recettes réelles. Cette situation s'explique par les difficultés rencontrées dans

l'implémentation de la facture normalisée, certes opérationnelle. Aussi convient-il de relever l'impact négatif de l'appréciation brusque du franc congolais enregistrée en fin d'année 2025.

c. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales, hors pétroliers producteurs, encadrées par la DGRAD réalisées à fin juin 2026 se situent à **2.509,8 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **2.547,5 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **98,5 %**. Les autres recettes non fiscales mobilisées au cours de la période sous examen se chiffrent à **40,0 milliards des CDF**, ramenant le total des recettes non fiscales à **2.549,9 milliards de FC**.

Les détails y relatifs sont repris dans le tableau 6 ci-dessous.

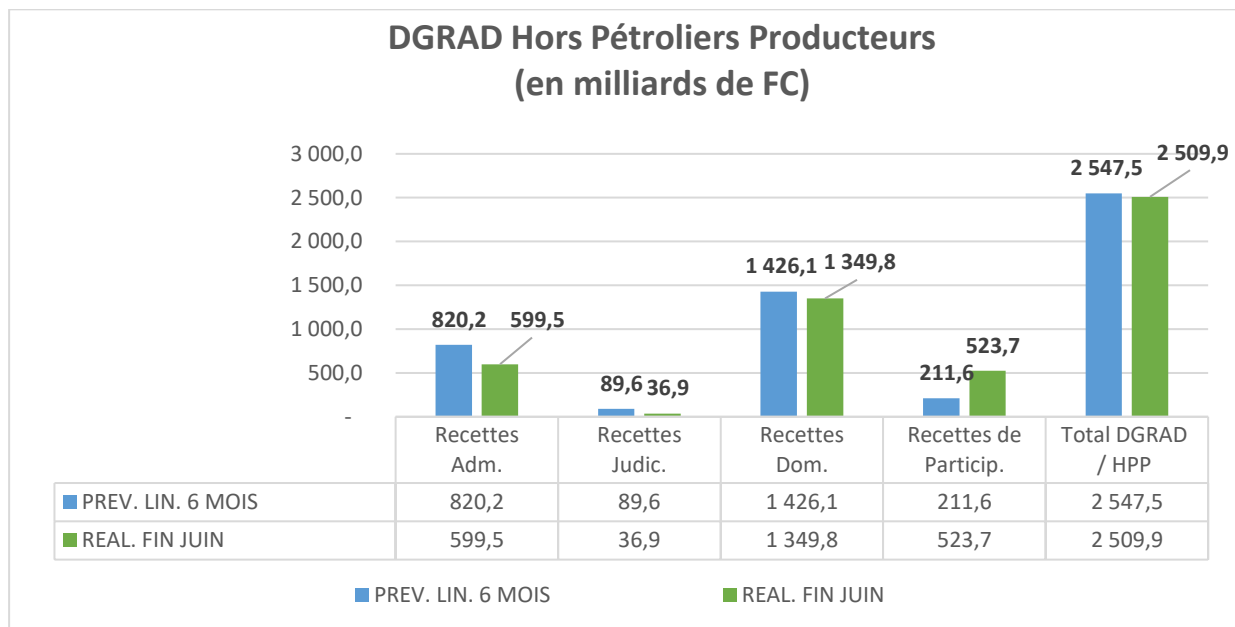
Tableau 6 : Recettes de la DGRAD hors pétroliers producteurs à fin juin 2026

N°	MINISTERES ET SERVICES	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2026			
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUIN	TAUX REAL
I.	RECETTES ADMINISTRATIVES	1 640 336 709 946	820 168 354 973	599 476 842 877	73,1
22	AFFAIRES ETRANGERES	54 330 159 780	27 165 079 890	8 706 076 453	32,0
25.a	INTÉRIEUR ET SECURITE	5 564 919 616	2 617 378 007	840 969 027	32,1
25.b	INTÉRIEUR / RELATION AVEC LES PARTIS POLITIQUES	995 950 800	497 975 400	366 123 455	73,5
29	ECONOMIE NATIONALE	12 195 880 157	6 097 940 079	930 078 543	15,3
30	FINANCES	47 222 398 548	23 611 199 274	19 326 881 617	81,9
31	BUDGET	1 872 196 008	936 098 004	415 562 470	44,4
32	PLAN	118 739 314	59 369 657	33 758 048	56,9
37	SANTE PUBLIQUE	414 173 085 183	207 086 542 592	162 655 657 228	78,5
40	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE	16 208 392 046	8 104 196 023	1 381 413 706	17,0
41	RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE	12 795 196	6 397 598	13 521 050	211,3
42	INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS	3 471 461 526	1 735 730 763	1 055 265 639	60,8
44	AGRICULTURE	53 553 346 736	26 776 673 368	13 475 961 892	50,3
46	INDUSTRIE	45 161 940 861	22 580 970 431	11 693 895 517	51,8
47	COMMERCE EXTERIEUR	112 294 530 904	56 147 265 452	45 019 578 330	80,2
50	RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITE	44 815 306 993	22 407 653 496	28 631 957 922	127,8
51	TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION	111 834 877 704	55 917 438 852	18 193 393 485	32,5
52	AUTORITE DE REGULATION DES PTT	152 719 728 158	76 359 864 079	95 802 755 679	125,5
52	POSTES, TÉLÉPHONES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	401 247 063 772	200 623 531 886	126 027 741 873	62,8
53	COMMUNICATION ET MEDIAS	1 974 396 648	987 198 324	618 195 908	62,6
57	TOURISME	5 282 823 943	2 641 411 972	800 866 171	30,3
58	CULTURE ET ARTS	5 160 959 050	2 580 479 525	1 187 253 369	46,0
60	SPORTS ET LOISIRS	2 961 596 093	1 480 798 046	1 674 822 248	113,1
62	EMPLOI ET TRAVAIL	88 295 022 934	44 147 511 467	37 413 808 666	84,7
63	PREVOYANCE SOCIALE	1 172 202 654	586 101 327	66 829 247	11,4

N°	MINISTERES ET SERVICES	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2026			
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUIN	TAUX REAL
64	AFFAIRES SOCIALES	-	-	22 375 496	
82	PECHE ET ELEVAGE	7 151 433 523	3 575 716 761	1 872 149 001	52,4
86	DIRECTION GÉNÉRALE DE MIGRATION (DGM)	50 422 478 125	25 211 239 063	21 249 950 836	84,3
90	ENTREPREUNARIAT, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	453 187 276	226 593 638	0	0
II.	RECETTES JUDICIAIRES	179 232 825 287	89 616 412 643	36 872 496 192	41,1
15	CHANCELLERIE DES ORDRES NATIONAUX	558 262 682	279 131 341	793 868 289	284,4
34	JUSTICE, GARDE DES SCEAUX ET DROITS HUMAINS	25 734 402 410	12 867 201 205	1 863 107 403	14,5
85	POLICE NATIONALE	114 369 860 195	57 184 930 097	22 632 988 281	39,6
87	COURS, TRIBUNAUX ET PARQUETS	38 570 300 000	19 285 150 000	11 582 532 219	60,1
III.	RECETTES DOMANIALES	2 852 142 295 690	1 426 071 147 845	1 349 829 122 725	94,7
27	DEFENSE NATIONALE	7 308 756 000	3 654 378 000	1 559 316 406	42,7
43	URBANISME ET HABITAT	38 196 349 745	19 098 174 873	10 941 216 931	57,3
48	MINES	2 146 303 924 495	1 073 151 962 248	953 362 831 063	88,8
49	HYDROCARBURES	40 273 527 545	20 136 763 773	25 843 311 982	128,3
55	AFFAIRES FONCIÈRES	130 530 876 885	65 265 438 442	49 426 508 946	75,7
56	ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	489 528 861 020	244 764 430 510	308 695 937 397	126,1
IV.	RECETTES DE PARTICIPATIONS	423 278 749 747	211 639 374 873	523 672 572 680	247,4
74	PORTEFEUILLE	423 278 749 747	211 639 374 873	523 672 572 680	247,4
TOTAL DGRAD Hors Pétroliers		5 094 990 580 669	2 547 495 290 335	2 509 851 034 473	98,5

Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juin 2026

Graphique 4 : Recettes de la DGRAD hors pétroliers producteurs à fin jui 2026



Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juin 2026

Le niveau de réalisations des recettes non fiscales à fin juin 2026 s'explique par les facteurs ci-après :

- le paiement au mois de juin, de la redevance minière par les opérateurs du secteur n'ayant pas utilisé leurs quotas d'exportation de cobalt alloués pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026, à la suite du communiqué n°2026/003 de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Substances Minérales Stratégiques (ARECOMS) ;
- le paiement des dividendes par les sociétés minières d'exploitation ;
- les échéances de paiement des droits, taxes et redevances de certains secteurs ;
- le paiement par TFM de **225.571.090.000,00 FC**, au titre de quotité de 25 % de pas de porte et Royalties ou Prime de cession et redevance supplémentaire dont bénéficient les entreprises du Portefeuille de l'Etat ;
- le résultat des missions de contrôle mixte diligentées en 2025 ;

Aussi convient-il de relever quelques difficultés rencontrées par la DGRAD dans la mobilisation des recettes, notamment :

- la création des Fonds Spéciaux sous-forme d'Etablissements publics bénéficiant des quotités des recettes non fiscales ;
- le retard enregistré dans la configuration dans la plateforme SYDONIA, des arrêtés interministériels de la Santé Publique, Agriculture, Pêche et Elevage.

d. Recettes des pétroliers producteurs

Les recettes des pétroliers producteurs ont été mobilisées à hauteur de **169,7 milliards de FC** à fin juin, contre les prévisions linéaires de **314,2 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **54,0%**.

Les réalisations des recettes des pétroliers producteurs sont présentées par Administration Financière dans le tableau 7.

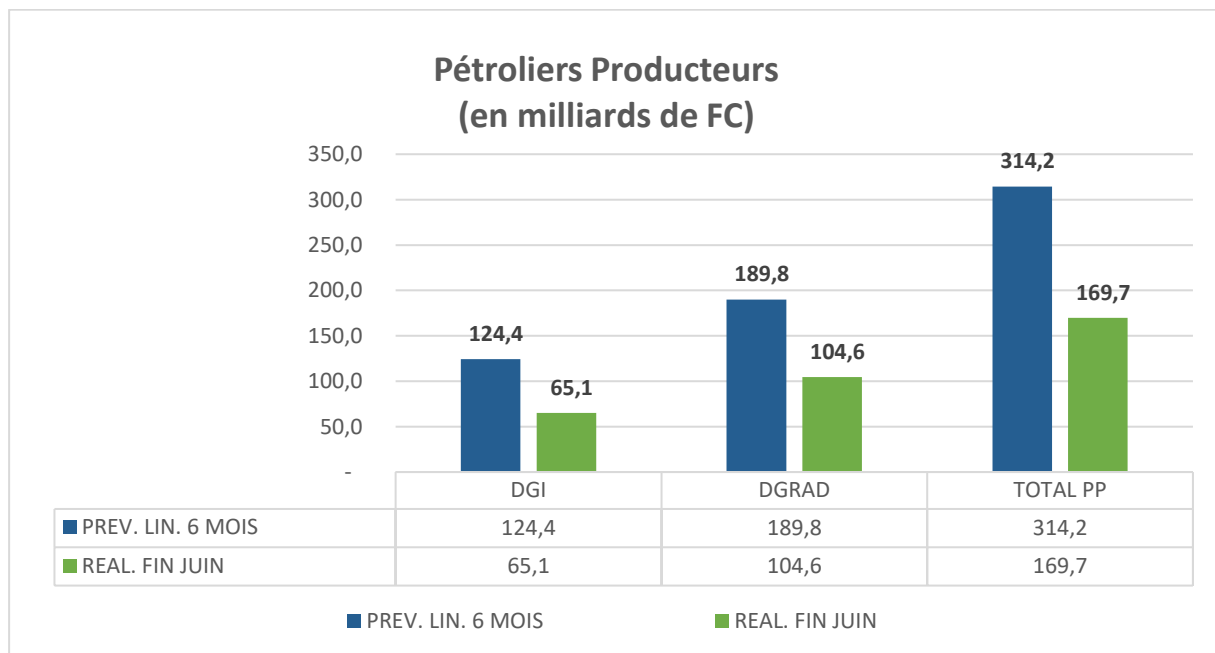
Tableau 7 : Recettes des pétroliers producteurs à fin juin 2026

Code - At CODE	NATURE DE RECETTES	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2026			
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUIN	TAUX REAL
I	DGI	248 707 919 588	124 353 959 794	65 077 347 139	52,3
	Pétroliers / Régime IS	186 151 232 667	93 075 616 333	29 604 578 507	31,8
	Pétroliers / Impôts cédulaires (recettes résiduelles)	62 556 686 922	31 278 343 461	35 472 768 631	133,4

Code - At CODE	NATURE DE RECETTES	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2026			
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUIN	TAUX REAL
II.	DGRAD	379 655 755 882	189 827 877 941	104 625 207 180	55,1
a.	Hydrocarbures	263 689 644 644	131 844 822 322	85 058 103 690	64,5
	<i>Loyers</i>	<i>263 689 644 644</i>	<i>131 844 822 322</i>	<i>85 058 103 690</i>	<i>64,5</i>
	Marge distribuable	184 793 973 989	92 396 986 995	65 007 619 468	70,4
	Royalties des sociétés pétrolières (PERENCOREP)	78 895 670 655	39 447 835 328	20 050 484 222	50,8
b.	Portefeuille	115 966 111 238	57 983 055 619	19 567 103 490	33,7
	<i>Dividendes des Pétroliers producteurs</i>	<i>115 966 111 238</i>	<i>57 983 055 619</i>	<i>19 567 103 490</i>	<i>33,7</i>
	Dividendes On shore	40 986 858 633	20 493 429 317		0,0
	Participations Off shore	74 979 252 605	37 489 626 303	19 567 103 490	52,2
	Pétroliers producteurs	628 363 675 470	314 181 837 735	169 702 554 319	54,0

Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juin 2026

Graphique 5 : Recettes des pétroliers producteurs à fin juin 2026



Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juin 2026

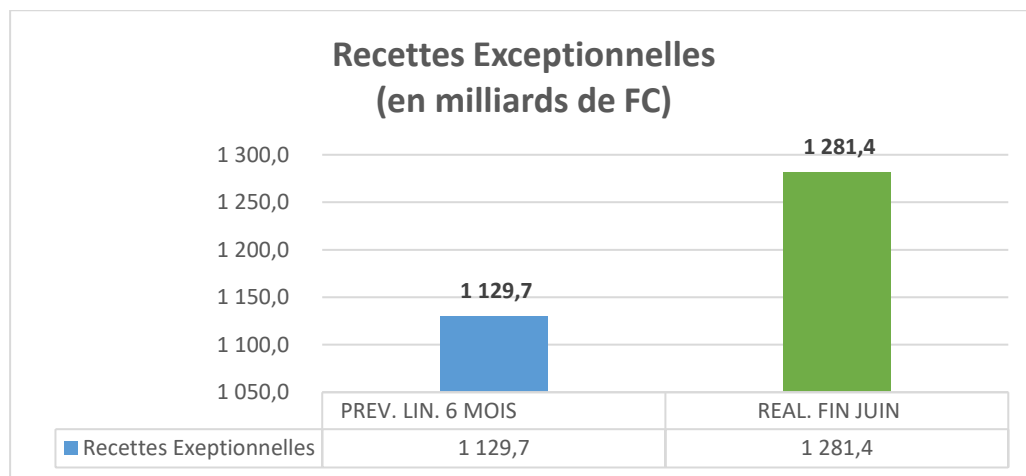
Ces réalisations comprennent notamment les recettes relatives à l'Impôt sur le Bénéfice et Profits (IBP) perçu par la Direction Générale des Impôts à hauteur de **65,1 milliards de FC** et la part des recettes non fiscales de l'ordre de **104,6 milliards de FC**, constituées de la marge distribuable de **65,0 milliards de FC**, des royalties de **20,1 milliards FC** et des participations off-shore de **19,6 milliards FC**.

Cette contreperformance est due essentiellement à la chute du cours du baril Brent sur le marché international, à la baisse de la production de pétrole brut liée à l'épuisement des gisements ainsi qu'à la hausse des charges d'exploitation corollairement à cette diminution de la production.

e. Recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles, constituées principalement des obligations du trésor, ont été mobilisées à hauteur de **1.281,4 milliards de FC**, contre une prévision linéaire de **1.129,7 milliards de FC**, soit **113,4%** de réalisation.

Graphique 6 : Recettes Exceptionnelles à fin juin 2026



Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juin 2026

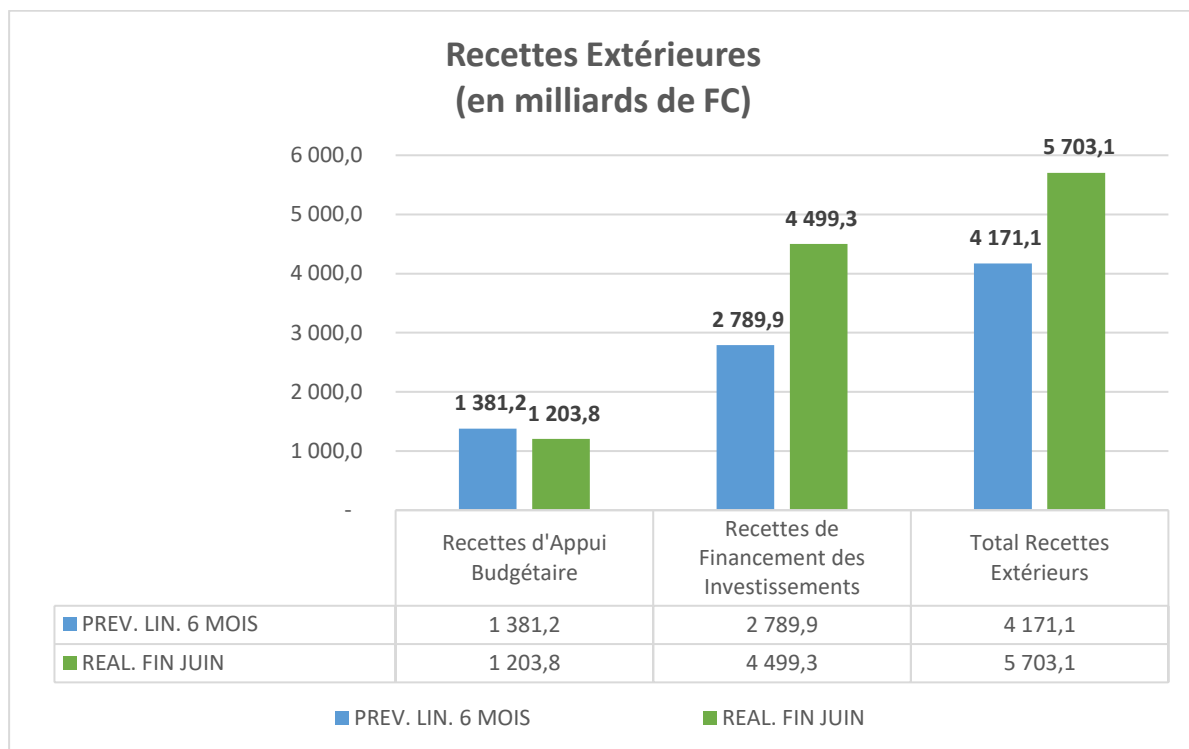
f. Fonds de concours pour la guerre

Les recettes de fonds de concours pour la guerre, dont les prévisions étaient nulles pour l'exercice 2026, ont été mobilisées, au premier semestre 2026, à hauteur de **12,9 milliards de FC**.

2.1.1.2. Recettes extérieures

Le niveau des décaissements des bailleurs enregistrés à fin juin 2026 au titre des recettes extérieures se chiffre à **5.703,2 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **4.171,1 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **136,7%**. Il se rapporte d'une part, aux recettes d'appuis budgétaires et d'autre part, aux recettes de financement des investissements.

Graphique 7 : Recettes extérieures à fin juin



Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juin 2026

Ces décaissements sont repris dans le tableau 10 ci-dessous.

Tableau 8 : Recettes Extérieures à fin juin 2026

NATURE DES RECETTES	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2026			
	VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUIN	TX REAL
RECETTES EXTERIEURES	8 342 189 743 606	4 171 094 871 803	5 703 182 454 109	136,7
RECETTES EXTERIEURES D'APPUI BUDGETAIRE	2 762 406 885 671	1 381 203 442 836	1 203 843 510 815	87,2
Emprunt programme	2 558 234 512 390	1 279 117 256 195	1 100 046 510 815	86,0
Banque Mondiale	469 079 412 390	234 539 706 195	-	0,0
FMI (FEC)	581 000 000 000	290 500 000 000	814 896 821 940	280,5
FMI (RST)	605 155 100 000	302 577 550 000	-	0,0
FRD	903 000 000 000	451 500 000 000	285 149 688 875	63,2
Dons budgétaires	204 172 373 281	102 086 186 641	103 797 000 000	101,7
Banque Mondiale	204 172 373 281	102 086 186 641	103 797 000 000	101,7
RECETTES EXTERIEURES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	5 579 782 857 935	2 789 891 428 968	4 499 338 943 294	161,3
Dons projets	1 718 850 258 921	859 425 129 461	2 138 205 056 492	248,8
Banque Mondiale	1 152 331 500 046	576 165 750 023	1 529 800 604 725	265,5

NATURE DES RECETTES	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2026			
	VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUIN	TX REAL
Banque Africaine de Développement	131 970 294 145	65 985 147 073	63 412 390 000	96,1
Union Européenne	400 565 363 950	200 282 681 975	497 935 130 926	248,6
France		-	21 439 545 760	
GAVI	33 983 100 780	16 991 550 390	17 123 434 421	100,8
Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA)		-	8 493 950 660	
Emprunts projets	2 356 516 766 870	1 178 258 383 435	2 045 356 008 136	173,6
Banque Mondiale	1 700 950 700 593	850 475 350 297	1 622 440 390 160	190,8
Banque Africaine de Développement	409 550 441 392	204 775 220 696	155 384 040 398	75,9
Inde		-	1 043 374 128	
Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole		-	6 256 771 457	
OFID	-	-	14 571 002 482	
BADEA	100 270 040 760	50 135 020 380	-	0,0
Chine	145 745 584 125	72 872 792 063	-	0,0
AFREXIMBANK			124 391 987 668	
EXIMBANK OF INDIA			2 396 951 015	
GEMCORP			118 871 490 828	
Eurobond	1 504 415 832 144	752 207 916 072	315 777 878 666	42,0
TOTAL RECETTES EXTERIEURES	8 342 189 743 606	4 171 094 871 803	5 703 182 454 109	136,7

Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juin 2026

Les recettes d'appuis budgétaires ont été décaissées à hauteur de **1.203,8 milliards de FC** au titre de :

- Emprunts-programmes : **1.100,0 milliards de FC** financés par le FMI ;
- Dons budgétaires : **103,8 milliards de FC** financés par la Banque Mondiale.

Quant aux recettes extérieures de financement des investissements, elles s'élèvent, à fin juin 2026, à **4.499,3 milliards de FC** et sont constituées de :

- Dons projets : **2.138,2 milliards de FC** financés par :
 - Banque Mondiale : **1.529,8 milliards de FC** ;
 - Banque Africaine de Développement (BAD) : **63,4 milliards de FC** ;
 - Union Européenne : **497,9 milliards de FC** ;
 - France : **21,4 milliards de FC** ;
 - FIDA : **8,5 milliards de FC** ;
 - GAVI : **17,1 milliards de FC**.

- Emprunts projets : **2.045,3** milliards de FC et répartis comme suit :
 - Banque Mondiale : **1.622,4 milliards de FC** ;
 - Banque Africaine de Développement (BAD) : **155,4 milliards de FC** ;
 - Inde : **1,0 milliards de FC** ;
 - Organisation des pays producteurs du pétrole : **6,3 milliards de FC** ;
 - AfreximBank : **124,4 milliards de FC** ;
 - EximBank of India : **2,4 milliards de FC** ;
 - Gemcorp : **118, 9 milliards de FC.**
- Eurobond : **315,8 milliards de FC.**

2.1.2. Recettes des Budgets annexes

Les recettes des budgets annexes sont constituées de recettes propres des établissements publics d'enseignement supérieur et universitaire, des hôpitaux généraux de référence et des budgets annexes reclassés.

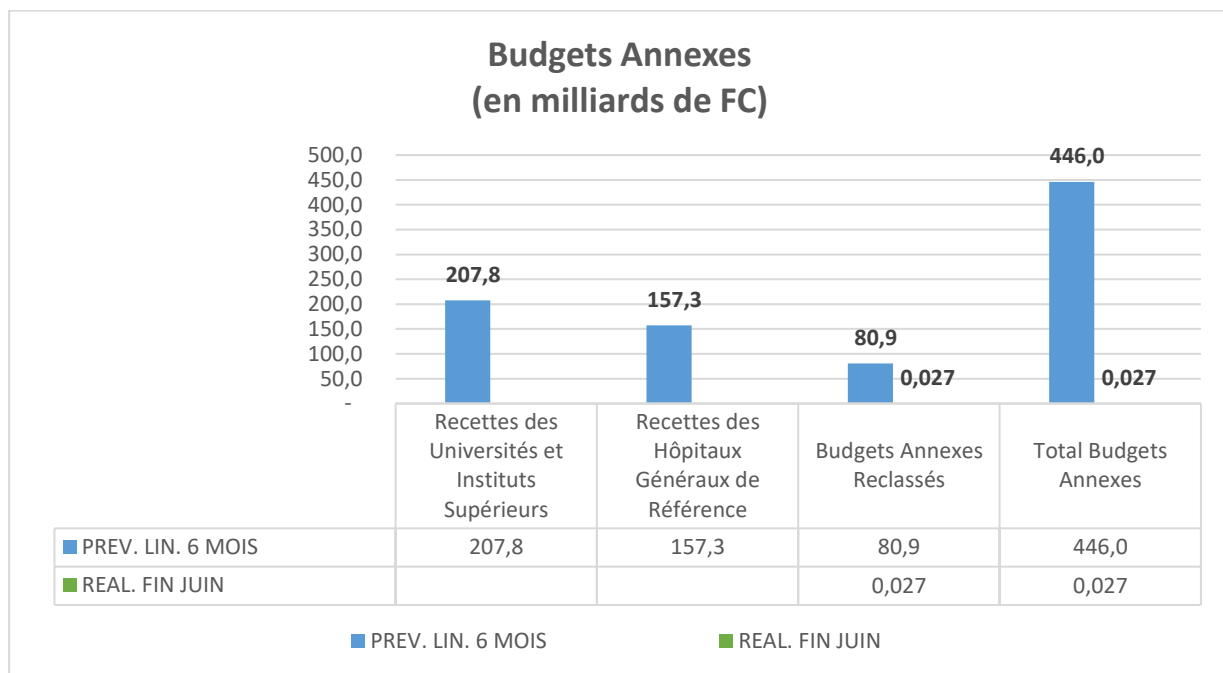
A fin juin 2026, seules les statistiques du Centre Culturel le Zoo, un des Budgets Annexes Reclassés, n'ont pu être captées, à hauteur de **0,027 milliard de FC.**

Tableau n°9 : Recettes des budgets annexes à fin juin 2026

N°	NATURE DE RECETTES	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2026			
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUIN	TAUX REAL
	RECETTES DES UNIVERSITES ET INSTITUTS SUPERIEURES	415 620 587 585	207 810 293 792		
	RECETTES DES HOPITAUX GENERAUX DE REFERENCE	314 669 241 939	157 334 620 969		
	BUDGETS ANNEXES RECLASSES	161 776 006 641	80 888 003 320	26 858 500	0,0
	TOTAL BUDGETS ANNEXES	892 065 836 164	446 032 918 082	26 858 500	0,0

Source : DGPPB

Graphique 8 : Recettes des Budgets annexes à fin juin



Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juin 2026

2.1.3. Recettes des Comptes Spéciaux

A fin juin 2026, les recettes de cette catégorie se chiffrent à **823,2 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **2.276,7 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **36,2%**.

Les recettes concernant les comptes d'affection spéciale sont reprises dans le tableau 12 ci-après :

Tableau 10 : Recettes des comptes spéciaux à fin juin 2026

N°	RUBRIQUES	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2025			
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUIN	Tx réal. (%)
1	Fonds National d'Entretien Routier/Foner	447 990 157 908	223 995 078 954	257 061 625 812	114,8
2	Fonds de Promotion de l'Education et de la formation/FPEF	15 205 515 987	7 602 757 993	1 827 930 431	24,0
3	Fonds de Promotion Culturelle/FPC	23 783 628 168	11 891 814 084	7 633 060 338	64,2
4	Fonds de Promotion de l'Industrie/FPI	1 700 056 257 399	850 028 128 699	0	0,0
5	Régie des Voies Aériennes (RVA)/ (Go-Pass)	104 755 153 638	52 377 576 819	0	0,0

N°	RUBRIQUES	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2025			
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUN	Tx réal. (%)
6	Fonds de Promotion du Tourisme/FPT	89 388 074 213	44 694 037 106	0	0,0
7	Fonds Forestier National / FFN	30 904 796 859	15 452 398 429	9 331 843 230	60,4
8	Fonds Minier des Générations Futures/FOMIN	268 159 026 606	134 079 513 303	152 283 106 933	113,6
9	Fonds de Soutien et de Développement des FARDC et Services de Sécurité (FSD- FARDC)	532 435 946 003	266 217 973 001	0	0,0
10	Fonds National de Réparation des Victimes de Violences Sexuelles (FONAREV)	632 333 652 898	316 166 826 449	209 389 272 033	66,2
11	Fonds d'Intervention pour l'Environnement	104 488 020 901	52 244 010 451	2 011 378 940	3,8
12	Fonds d'Investissement Stratégique de la République Démocratique du CONGO (FIS-RDC)	201 921 555 575	100 960 777 788	183 661 558 290	181,9
13	Fonds de Développement du Service Universel (FDSU)	32 011 844 487	16 005 922 243		
	Fonds de Promotion de la Santé (FPS)	370 050 000 000	185 025 000 000		
TOTAL		4 553 483 630 641	2 276 741 815 321	823 199 776 009	36,2

2.2. Dépenses exécutées

La mobilisation des recettes de cette période a permis au Gouvernement de la République de faire face aux dépenses telles qu'exécutées pendant cette période. Ces dépenses ont atteint un niveau de **20.746,5 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **25.433,2 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **81,6%**.

Les dépenses du Budget Général s'élèvent à **19.923,3 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **22.710,4 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **87,7%**.

Quant aux dépenses des Budgets Annexes, elles ont été exécutées à hauteur de leur niveau des recettes soit, **0,027 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **446,0 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de moins d'un pourcent ; de même, celles se rapportant aux Comptes Spéciaux ont été exécutées à hauteur de **823,2 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **2.276,7 milliards de FC** dégageant un taux d'exécution de **36,2%**.

2.1. Dépenses du Budget Général par rubrique budgétaire

Les détails sur l'exécution du Budget du Pouvoir Central par rubrique sont repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 11 : Dépenses du Budget général par rubrique

N°	Étiquettes de lignes	Votés	Prév. inéaires	Exécution	T. Exéc.
1	Bourse d'Études	31 565 000 000	15 782 500 000	-	-
2	Charges Communes	641 201 021 763	320 600 510 882	347 611 883 080	108,4
3	Contrepartie des Projets	100 000 000 000	50 000 000 000	307 400 036 930	614,8
4	Dépenses Exceptionnelles sur Ressources Propres	8 238 350 270 228	4 119 175 135 114	649 533 395 576	15,8
5	Dette Publique	2 011 321 662 288	1 005 660 831 144	468 321 195 259	46,6
6	Financement des Réformes	135 560 527 815	67 780 263 908	150 064 608 803	221,4
7	Fonctionnement des Institutions	1 800 453 916 816	900 226 958 408	1 507 819 419 964	167,5
8	Fonctionnement des Ministères	2 679 218 606 561	1 339 609 303 281	2 908 411 406 082	217,1
9	Fonds de Péréquation	744 632 995 450	372 316 497 725	-	-
10	Frais Financiers	1 153 387 500 000	576 693 750 000	64 342 462 192	11,2
11	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	1 175 439 685 481	587 719 842 741	738 439 524 006	125,6
12	Investissements sur Eurobond	1 504 415 832 144	752 207 916 072	-	-
13	Invest sur Ressources Extérieures	4 075 367 025 791	2 037 683 512 896	4 499 338 943 294	220,8
14	Investissements sur Ressources Propres	1 972 457 425 623	986 228 712 812	777 404 222 738	78,8
15	Investissements sur Transfert aux Provinces Et ETD	1 401 574 678 664	700 787 339 332	133 820 975 701	19,1
16	Investissements sur Cession Actifs miniers (Contrat Chinois)	749 893 430 176	374 946 715 088	-	-
17	Mise à la Retraite	250 000 000 000	125 000 000 000	49 500 507 939	39,6
18	Rémunérations	13 654 929 632 167	6 827 464 816 084	6 369 142 766 324	93,3
19	Rétrocession aux Régies Financières	1 864 308 716 723	932 154 358 362	731 604 555 539	78,5
20	Subventions aux Organismes Auxiliaires	150 000 000 000	75 000 000 000	7 082 267 362	9,4
21	Subventions aux Services Déconcentrés	19 957 486 023	9 978 743 012	-	-
22	Transfert aux Provinces et ETD (Fonctionnement)	923 344 914 358	461 672 457 179	212 881 941 908	46,1
23	TVA Remboursable	143 418 567 909	71 709 283 955	566 278 166	0,8
Total général		45 420 798 895 981	22 710 399 447 990	19 923 286 390 863	87,7

Source : DGPPB, ESB à fin juin 2026

1°. Charges communes

Exécutées à hauteur de **347,6 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **320,6 milliards de FC**, les dépenses des charges communes ont connu un taux d'exécution de **108,4%**.

Les dépenses effectuées ont permis de rencontrer les besoins en frais relatifs au paiement ci -après :

- communication et télécommunication ;
- location immobilière (baux et loyers) et satellite ;

- alimentation en eau et énergie électrique ;
- prise en charge médicale des fonctionnaires et agents de l'Etat ;
- frais funéraires des fonctionnaires et agents de l'Etat.

2°. Dépenses exceptionnelles sur ressources propres

Le Gouvernement de la République a débloqué **649,5 milliards de FC** pendant cette période pour faire face aux dépenses exceptionnelles contre **4.119,2 milliards de FC** des prévisions linéaires, soit un taux d'exécution de **15,8%**.

Les détails de ces dépenses sont ventilés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 12 : Dépenses Exceptionnelles sur ressources propres

N°	Section	Nature	Projet	Votés	Prév. Linéaires	Exécution	Tx. Exéc.
25	INTÉRIEUR, SECURITE, DECENTRALISATION ET AFFAIRES COUTUMIERES			1 071 333 935 923	535 666 967 962	29 015 723 780	5,4
		56183 Frais secrets de recherche		127 753 399 793	63 876 699 896	-	-
			Dépenses sécuritaires	127 753 399 793	63 876 699 896	-	-
		66431 Fonds spécial d'intervention		943 580 536 131	471 790 268 065	29 015 723 780	6,2
			Dépenses sécuritaires	902 869 286 131	451 434 643 065	20 795 582 583	4,6
			Opérations d'identif de la population	40 711 250 000	20 355 625 000	8 220 141 197	40,4
27	DEFENSE ET ANCIENS COMBAT'TANTS			6 430 492 674 035	3 215 246 337 017	538 016 366 148	16,7
		56183 Frais secrets de recherche		5 510 840 450 942	2 755 420 225 471	163 295 971 019	5,9
			Dépenses sécuritaires	5 510 840 450 942	2 755 420 225 471	163 295 971 019	5,9
		66431 Fonds spécial d'intervention		919 652 223 093	459 826 111 546	374 720 395 129	81,5
			Dépenses sécuritaires	419 652 223 092	209 826 111 546	-	-
			Dotation FSD-FARDC	500 000 000 000	250 000 000 000	374 720 395 129	149,9
			Dépenses sécuritaires	43 966 000 000	21 983 000 000	-	-
70	ACTIONS HUMANITAIRES ET SOLIDARITE NATIONALE			107 500 000 000	53 750 000 000	39 734 389 647	73,9
		66432 Interv catastrophes naturelles, cal		107 500 000 000	53 750 000 000	39 734 389 647	73,9

N°	Section	Nature	Projet	Votés	Prév. Linéaires	Exécution	Tx. Exéc.
			Réserve pour sinistres et calamités	77 500 000 000	38 750 000 000	39 734 389 647	102,5
			Sans Projet	30 000 000 000	15 000 000 000	-	-
77	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE			175 000 000 000	87 500 000 000	42 766 916 000	48,9
		66431	Fonds spécial d'intervention	175 000 000 000	87 500 000 000	42 766 916 000	48,9
			Opérations électorales	175 000 000 000	87 500 000 000	42 766 916 000	48,9
Total général				8 238 350 270 228	4 119 175 135 114	649 533 395 576	15,8

Source : DGPPB, ESB à fin juin 2026

Ces dépenses ont servi notamment :

- au paiement des factures spécifiques pour le renforcement de la sécurité ;
- au paiement de la prime de guerre en faveur des militaires et policiers dans les zones d'opérations ;
- à la couverture des besoins relatifs au recrutement et à la formation urgente des militaires ;
- à la prise en charge des populations fuyant la guerre à l'Est du pays ;

3°. Dette publique et frais financiers

A fin juin 2026, le paiement du principal de la dette publique et des frais financiers a été effectué respectivement à hauteur de **468,3 milliards de FC** sur une prévision linéaire de **1.005,0 milliards de FC**, soit **46,6%** et **64,3 milliards de FC** sur une prévision linéaire de **576,7 milliards de FC**, ce qui dégage un taux d'exécution de **11,2%**.

Les détails sur l'exécution de la dette publique et des frais financiers du pouvoir central sont repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 13 : Dépenses de la dette publique et frais financiers

N°	Rubrique	Article	Nature	Votés	Prév. Linéaires	Exécution	Tx. Exéc.
1	Dette Publique			2 011 321 662 288	1 005 660 831 144	468 321 195 259	46,6
		1162	DETTE EXTERIEURE	811 321 662 288	405 660 831 144	392 616 612 569	96,8
			11621 Club de Paris	15 361 228 785	7 680 614 392	-	-
			11623 Club de Kinshasa	420 049 707 569	210 024 853 784	116 743 636 690	55,6
			11624 Dette Multilatérale	375 910 725 935	187 955 362 967	275 872 975 879	146,8
		1171	DETTE INTERIEURE	1 200 000 000 000	600 000 000 000	75 704 582 689	12,6
			11711 Dette Sociale	695 089 046 369	347 544 523 185	18 730 554 267	5,4

N°	Rubrique	Article	Nature	Votés	Prév. Linéaires	Exécution	Tx. Exéc.
			11712 Dette commerciale	469 087 260 386	234 543 630 193	56 974 028 423	24,3
			11713 Dette Financière	35 823 693 245	17 911 846 623	-	-
2	Frais Financiers			1 153 387 500 000	576 693 750 000	64 342 462 192	11,2
		2671	INTERETS SUR LA DETTE INTERIEURE	788 000 000 000	394 000 000 000	-	-
		26711	Intérêts sur la dette financière intérieure	302 589 154 140	151 294 577 070	-	-
		26712	Intérêts moratoires	175 118 342 180	87 559 171 090	-	-
		26713	Intérêts titrisés	310 292 503 680	155 146 251 840	-	-
		2672	INTERETS SUR LA DETTE EXTERIEURE	365 387 500 000	182 693 750 000	64 342 462 192	35,2
		26721	Intérêts sur Club de Paris	110 703 961	55 351 981	-	-
		26723	Intérêts sur Club de Kinshasa	128 924 098 588	64 462 049 294	11 983 550 204	18,6
		26724	Intérêts sur la dette multilatérale	236 352 697 450	118 176 348 725	52 358 911 988	44,3
Total général				3 164 709 162 288	1 582 354 581 144	532 663 657 451	33,7

Source : DGPPB, ESB à fin juin 2026

Hormis les frais financiers, la dette publique a été exécutée à hauteur de **468,3 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **1.005,7 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **46,6%**. Il s'agit des paiements de la dette extérieure pour un montant de **392,6 milliards de FC** au profit du Club de Kinshasa (**116,7 milliards de FC**) et la dette Multilatérale (**275,9 milliards de FC**) ainsi que de la dette intérieure de l'ordre de **75,7 milliards de FC** composée de la dette commerciale (**56,9 milliards de FC**) et la dette sociale (**18,7 milliards de FC**).

Quant aux frais financiers, ils ont enregistré un taux d'exécution de **11,2%** découlant d'un import de **64,3 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **576,7 milliards de FC**.

Ces montants ont permis de payer essentiellement les frais financiers extérieurs au titre des intérêts sur la dette extérieure.

4°. Interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques

A fin juin 2026, les interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques renseignent une exécution de **738,4 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **587,7 milliards de FC**, dégageant ainsi un taux d'exécution de **125,6%**.

Ces interventions ont concerné notamment les paiements en faveur de :

- animateurs et supporteur, préparatifs et participation des léopards football seniors à la coupe du monde Fifa 2026 à hauteur de **85,6 milliards de FC** ;

- la caisse de solidarité nationale et de gestion humanitaire pour les opérations de prépositionnement de stocks stratégiques : **60,0 milliards de FC** ;
- fonds d'investissement stratégique relatif à l'opérationnalisation du fis-RDC : **7,4 milliards de FC** ;
- Ministère de l'intérieur pour désintéressement des différents prestataires (sinistrés de N'djili) : **5,7 milliards de FC** ;
- l'Assemblée Nationale relative au fonds spécial d'intervention pour un total de : **21,2 milliards de FC** ;
- la Régie des Voies Fluviales relative au plan d'urgence de grandes basses eaux 2026 : **3,4 milliards de FC** ;
- la Minière de Bakwanga (MIBA) en vue de répondre à une situation sociale particulièrement sensible : **19,2 milliards de FC**.

5°. Rémunérations

Les rémunérations payées à fin juin se sont chiffrées à **6.369,1 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **6.827,5 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **93,3%**.

Les principales actions phares du Gouvernement exécutées au premier semestre ont permis de régulariser progressivement des cas notamment :

- Présidence : réajustement et déblocage des 582 Inspecteurs des finances ;
- Primature : prise en charge des salaires de 20 membres du cabinet du Premier Ministre ;
- Secrétariat général du gouvernement : intégration de la paie complémentaire des Emoluments des membres du Gouvernement au Cabinet ;
- Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté : prise en compte des avantages de quelques membres du Secrétariat Général ;
- Enseignement supérieur et universitaire : régularisations diverses d'administration au Secrétariat Général et quelques professeurs dans différents établissements de l'ESU
- Affaires Etrangères : intégration de la paie complémentaire du secteur diplomatique en faveur de 1234 diplomates
- Coopération internationale, régionale et francophonie : intégration de la paie complémentaire de 1.435 agents du secteur diplomatique (la coopération internationale, l'Intégration Régionale et la Francophonie).

6°. Investissement sur ressources propres

A fin juin 2026, les fonds prévus au titre d'investissement sur ressources propres renseignent une exécution de **777,4 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **986,2 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **78,8%** portés essentiellement par les projets du Gouvernement Central.

Les détails relatifs aux investissements sur ressources propres sont renseignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 14 : Exécution des Investissements sur ressources propres à fin juin 2026

Code	Section	Votés	Prév. Linéaires	Exécution	Tx. Exéc.
10	PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE	35 338 033 236	17 669 016 618	77 099 207 086	436,4
25	INTÉRIEUR, SECURITE, DECENTRALISATION ET AFFAIRES COUTUMIERES	85 280 925 847	42 640 462 924	3 996 885 810	9,4
27	DEFENSE ET ANCIENS COMBATTANTS	114 636 229 305	57 318 114 653	19 397 871 347	33,8
30	FINANCES	18 159 027 950	9 079 513 975	318 844 466	3,5
31	BUDGET	28 695 348 705	14 347 674 352	560 163 204	3,9
37	SANTE PUBLIQUE, HYGIENE ET PREVOYANCE SOCIALE	115 414 913 071	57 707 456 536	19 565 864 070	33,9
40	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE, RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION	21 068 023 834	10 534 011 917	75 060 836 530	712,6
42	INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS	213 951 844 021	106 975 922 011	267 464 267 438	250,0
50	RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITE	234 731 934 807	117 365 967 404	19 245 112 200	16,4
51	TRANSPORTS, VOIES DE COMMUNICATION ET DESENCLAVEMENT	292 843 505 740	146 421 752 870	294 695 170 586	201,3
Total général		1 972 457 425 623	986 228 712 812	777 404 222 738	78,8

Source : DGPPB, à fin juin 2026

Ces investissements ont principalement porté sur le développement et la modernisation des infrastructures aéroportuaires, la construction et la réhabilitation des voiries urbaines, l'aménagement des routes de desserte agricole, ainsi que sur la réalisation d'infrastructures universitaires et d'autres travaux structurants.

À ce titre, les principaux projets financés comprennent notamment :

- le projet de développement et de construction de la nouvelle aérogare de l'Aéroport international de N'djili, pour un montant de **213,8 milliards de FC** ;
- le Programme d'urgence de la Ville de Kinshasa et les projets de lutte contre l'érosion, notamment les projets de voirie exécutés par l'Office des Voiries et Drainage (OVD), pour **211,0 milliards de FC** ;
- le projet de construction de l'avenue Kulumba, pour **21,1 milliards de FC** ;
- le projet de construction de douze (12) universités modernes, pour **74,8 milliards de FC** ;
- le projet de construction de l'aérogare ainsi que de réhabilitation et d'extension des infrastructures aéroportuaires de Lubumbashi, pour **64,2 milliards de FC**.

7°. Investissement sur ressources extérieures

Les investissements sur ressources extérieures ont été exécutés à hauteur de **4.499,3 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **2.037,7 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **220,8%**.

Ces décaissements ont servi au financement des projets notamment dans le secteur de la santé, de l'environnement, l'éducation nationale, des infrastructures, de l'urbanisme et habitat dans le cadre des projets suivants :

- unis pour des paysages durables : **110,1 milliards de FC** ;
- projet Multisectoriel de Nutrition et de Santé (PMNS): **215,5 milliards de FC** ;
- projet de développement multisectoriel et de résilience urbaine de Kinshasa (Kin Elenda, PDMRUK) : **82,3 milliards de FC** ;
- projet du programme d'accès aux services d'eau potable et d'assainissement (PASEA) phase 1 : **65 728 347 609 milliards de FC**
- Unis pour l'Education : **36,3 milliards de FC**

2.3. Budgets annexes

A fin juin 2026, les dépenses des budgets annexes ont été exécutées globalement à hauteur de **0,027 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **446,0 milliards de FC**.

2.4. Comptes spéciaux

Les dépenses des Comptes spéciaux ont été exécutées dans son ensemble à hauteur de **823,2 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **2.276,7 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **36,2%**.

2.5. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE 145 (PDL-145T)

Le PDL-145T s'inscrit dans la politique nationale de développement territorial visant à transformer profondément les cadres de vie ruraux et à promouvoir un aménagement équilibré du territoire. Ce programme ambitionne de :

- Réduire significativement les disparités territoriales en assurant un accès équitable aux infrastructures sociales de base.
- Favoriser le développement local inclusif et participer activement à la lutte contre la pauvreté.
- Renforcer la gouvernance locale en dotant les territoires de moyens adaptés pour mieux répondre aux besoins des populations.

Durée et financement

Initialement prévu pour une durée de trois ans, ce programme est en cours d'exécution avec un financement mixte, combinant des ressources internes et externes. Le coût global s'élève à environ **1,6 milliard de dollars américains**.

Le tableau ci-dessous présente succinctement l'état d'avancement du premier volet du PDL-145T.

Tableau 15 : Exécution physique du PDL-145T à fin juillet 2026

OUVRAGES	BCeCo	PNUD	CFEF	TOTAL
Total ouvrages prévus	731	764	635	2130
Ecoles	414	424	360	1198
Centres de santé	269	286	232	787
Bâtiments administratifs	48	54	43	145
Total ouvrages non démarrés (T1)	14	23	0	37
Ecoles	7	13	0	20
Centres de santé	5	10	0	15
Bâtiments administratifs	2	0	0	2
Total ouvrages démarrés mais ajournés (T2)	22	1	23	46
Ecoles	12	0	8	20
Centres de santé	9	0	15	24
Bâtiments administratifs	1	1	0	2
Total ouvrages démarrés (en cours, en arrêt et achevés) (T3)	694	740	612	2046
Ecoles	395	411	352	1158
Centres de santé	255	276	217	748
Bâtiments administratifs	45	53	43	141
Total ouvrages restants (T4)	36	24	23	83
Ecoles	19	13	8	40
Centres de santé	14	10	15	39

OUVRAGES	BCeCo	PNUD	CFEF	TOTAL
Bâtiments administratifs	3	1	0	4
Total ouvrages achevés (T5)	370	341	387	1098
Ecoles	220	196	233	649
Centres de santé	133	121	117	371
Bâtiments administratifs	17	24	37	78

Source : Comité Technique de Suivi du PDL 145-T

Dans la première composante du programme, le Gouvernement a lancé la construction des écoles, des centres de santé et des bâtiments administratifs des territoires ainsi que les études de faisabilité relative à la réhabilitation des routes.

A ce jour, comme l'indique le tableau ci-dessus, nous avons **1.098 ouvrages achevés** dont 649 écoles, 371 centres de santé et 78 bâtiments administratifs.

Exécution physique du volet 1

A ce jour, les montants effectivement reçus par le programme sont les suivants :

- **523 millions USD** en 2022 dont 511 millions des fonds DTS et **12 millions** du Trésor Public ;
- **59,7 millions USD** en 2024 (remboursement de DTS) ;
- **25,63 millions USD** en 2025 (remboursement de DTS) ;

Gap de 26 millions USD

Le Gouvernement promet de décaisser, dans les jours qui suivent, un montant de **150.000.000 USD** afin de prendre en charge **+/- 3700 Km** de routes de desserte agricole.

Enjeux et perspectives

Pour assurer la bonne réalisation des objectifs du PDL-145T, le Gouvernement entend :

- accélérer la mobilisation des fonds restants, notamment par une meilleure coordination entre le gouvernement et le FMI ;
- renforcer les capacités des structures locales responsables de la mise en œuvre afin de garantir la qualité et la durabilité des infrastructures ;
- intégrer les populations locales dans le processus décisionnel pour assurer que les réponses apportées correspondent bien à leurs besoins réels ;
- mettre en place un système de suivi-évaluation efficace visant à mesurer l'impact du programme et ajuster les actions si nécessaire.

III. ANALYSE DU SOLDE BUDGETAIRE

A fin juin 2026, il se dégage un solde global déficitaire de **2.885,8 milliards de FC**. Ce résultat correspond à la différence entre les recettes courantes, augmentées des dons budgétaires et des dons projets, soit **16.897,4 milliards de FC**, et les dépenses du Budget général, déduites de la dette intérieure et des frais financiers extérieurs, établies à **19.783,2 milliards de FC**.

En revanche, le solde budgétaire intérieur ressort déficitaire de **627,4 milliards de FC**. Il résulte de l'écart entre les recettes courantes, après déduction des recettes extérieures tirées d'Eurobonds, soit **14.339,6 milliards de FC**, et les dépenses du Budget général nettes de la dette extérieure, des frais financiers extérieurs, des investissements sur ressources extérieures et des dépenses exceptionnelles extérieures, chiffrées à **14.967,0 milliards de FC**. Ce résultat s'explique par la différence de périmètre entre les deux soldes : l'apport des dons améliore le solde global, tandis que les opérations intérieures demeurent déficitaires.

Le déficit ainsi observé a été couvert essentiellement par des emprunts intérieurs, notamment à travers les émissions nettes de bons et obligations du Trésor sur le marché domestique. La stratégie de financement, conforme aux pratiques usuelles de gestion de trésorerie de l'État, maintient la dépendance aux ressources internes et exerce une certaine pression sur le marché financier local.

Il convient toutefois de relever que le Gouvernement n'a pas dépassé les limites du critère de déficit de **2.000,0 milliards de FC**, tel que défini dans le Mémorandum des Politiques Économiques et Financières (MPEF), conclu dans le cadre du programme appuyé par le FMI. Ainsi, le respect des engagements traduit la discipline budgétaire relative et la volonté afin de maintenir la crédibilité du pays vis-à-vis de ses partenaires financiers.

IV. ANALYSE DE L'IMPACT DES RISQUES BUDGETAIRES SUR L'EXECUTION DU BUDGET

L'exécution du budget au premier semestre 2026 a été perturbée du fait de la survenance de certains événements aléatoires qualifiés des risques budgétaires, abordés en détail dans le Document n°8 intitulé « Déclaration sur les Risques Budgétaires 2025-2027 » (DRB en sigle).

Concrètement, les risques budgétaires qui ont impacté de manière significative l'exécution du budget de l'exercice 2026 sont notamment les risques sécuritaires, sanitaires et ceux liés aux catastrophes naturelles au niveau national.

S'agissant des risques sécuritaires, il convient de noter que l'agression de l'armée Rwandaise, matérialisée par l'occupation de plusieurs grandes villes du pays, telles que Goma et Bukavu depuis le mois janvier 2025, a exercé une forte pression sur les dépenses exceptionnelles sur ressources propres liées aux opérations sécuritaires.

Pour la période sous étude, cette agression a entraîné des manques à gagner en termes de recettes fiscales et non fiscales à recouvrer dans la partie Est du Congo. En effet, les recettes non recouvrées dans cette partie du pays continuent à impacter le niveau de mobilisation de celles-ci dans toutes les administrations financières.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au premier semestre, l'exécution de la Loi de Finances 2026 s'est déroulée dans un contexte économique, sécuritaire et social particulièrement contraignant, marqué par la persistance du conflit dans l'Est du pays, les ajustements macroéconomiques, et les impératifs de financement des priorités gouvernementales.

Malgré ces défis, les résultats enregistrés traduisent une résilience notable du cadre budgétaire. Les recettes propres mobilisées inférieures aux prévisions, avec le recours aux ressources additionnelles, ont permis de couvrir l'essentiel des dépenses engagées, avec un solde budgétaire intérieur déficitaire de **627,4 milliards de FC**.

La surconsommation observée dans les dépenses de fonctionnement, notamment celles des institutions et ministères, appelle à un renforcement de la discipline budgétaire. Par ailleurs, le retard pris dans la mise en œuvre de certains projets structurants souligne la nécessité d'améliorer la coordination avec les partenaires techniques et financiers.

Dans cette perspective, le Gouvernement entend :

- renforcer la mobilisation des recettes intérieures par l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration du processus de recouvrement ;
- assurer une meilleure planification et priorisation des dépenses, en particulier celles à fort impact socio-économique ;
- accélérer la mise en œuvre des projets d'investissement, notamment ceux inscrits dans le Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T) ;
- poursuivre les réformes structurelles, en vue de renforcer la soutenabilité des finances publiques et de favoriser une croissance inclusive.

V. PERSPECTIVES A FIN DECEMBRE 2026

Les perspectives à fin décembre sont le reflet de la Loi de Finances rectifiée qui présente un budget en équilibre, en recettes et en dépenses, à hauteur de **50.866,3 milliards de FC** équivalant à **22,2 milliards de USD**, dégageant une régression de **6,4%** par rapport au budget initial chiffré à **54.335,8 milliards de FC**. Les perspectives à fin décembre se présentent comme suit :

5.1 Perspectives d'exécution des recettes

Au regard du niveau de mobilisation des recettes enregistrées au premier semestre, les perspectives au second semestre 2026 reposent notamment sur le renforcement des actions de recouvrement, l'amélioration du rendement des administrations financières et la mise en œuvre des mesures destinées à élargir l'assiette fiscale, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, l'amélioration du civisme fiscal et la mobilisation des recettes exceptionnelles ainsi que des ressources extérieures prévues.

A fin décembre, les perspectives des recettes se présentent comme suit :

- Budget général : **45.420,8 milliards de FC**, correspondant à **19,8 milliards de USD** et dégageant un taux de régression de **7,2%** par rapport à la prévision initiale de **48.969,3 milliards de FC** ;
- Budgets annexes : **892,1 milliards de FC** équivalant à **389,6 millions de USD** soit un taux de régression de **7,3%** de son niveau initial ;
- Comptes spéciaux : **4.553,5 milliards de FC** équivalant à **1,9 milliard de USD**, soit une augmentation de **3,4%** de son niveau initial.

Les recettes du Budget général comprennent les recettes internes de **37.078,6 milliards de FC** équivalant à **16,2 milliards de USD** et les recettes extérieures de **8.342,2 milliards de FC** correspondant à **3,6 milliards de USD**.

5.2 Perspectives des dépenses

Au regard du niveau d'exécution des dépenses enregistrées au premier semestre 2026, les perspectives pour le second semestre devraient être menées vers la poursuite et le cas échéant, l'accélération de l'exécution des équilibres des dépenses prioritaires tout en veillant au respect des équilibres budgétaires et de disponibilités de trésoreries. A cet effet, une attention particulière devra être accordée à l'amélioration du rythme d'exécution des crédits notamment en faveur des investissements publics et des secteurs prioritaires, ainsi qu'à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

L'objectif sera d'assurer une meilleure adéquation entre la programmation des dépenses, les engagements pris et les capacités réelles de mobilisation des ressources.

S'agissant des dépenses du Budget général, elles sont ventilées comme suit :

- 1. Dette publique et frais financiers : 3.164,7 milliards de FC**, soit un taux d'accroissement de **6,6%** par rapport à leur niveau initial de **2.967,8 milliards de FC** ;
- 2. Rémunérations : 13.654,9 milliards de FC**, soit un accroissement de **0,8%**. Elles représentent **30,1%** des dépenses du budget général, **39,3%** des recettes courantes ;
- 3. Biens, matériels et prestations (fonctionnement) : 5.276,4 milliards de FC**, représentant **11,6%** des dépenses du Budget général et une régression de **3,6%** par rapport à leur niveau initial ;
- 4. Transferts et subventions : 4.538,1 milliards de FC**, représentant **10,0%** des dépenses du Budget général et un accroissement de **5,8%** par rapport à leur niveau initial ;
- 5. Dépenses d'investissement : 10.548,3 milliards de FC**, représentant **23,2%** des dépenses du Budget général et une régression de **34,1%** par rapport à leur niveau initial ;
- 6. Dépenses exceptionnelles : 8.238,4 milliards de FC**, représentant **18,1%** des dépenses du Budget général avec un taux d'accroissement de **23,3%** par rapport à leur niveau initial.